



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dégradation de la gestion des équipes CARSAT Bretagne

Question écrite n° 12657

Texte de la question

M. Pierre-Yves Cadalen alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur une situation préoccupante qui lui a été remontée à plusieurs reprises en Bretagne : la dégradation de la gestion des équipes à la CARSAT de Bretagne. La caisse de retraite, service public qui œuvre également pour la santé au travail, semble être victime du proverbe du cordonnier mal chaussé. M. le député a ainsi été saisi de plusieurs cas relevant de l'institutionnalisation d'un management brutal, qui ne s'intéresse qu'aux chiffres et à la performance dans le traitement des dossiers, non à leur qualité, sans suivi des processus et des formations mises en place. Ont ainsi été remontés des faits de discrimination syndicale, de refus injustifié de mobilité interne, de refus injustifié de reconnaissance d'accident du travail, d'absence de respect du droit à la déconnexion, de négation des prescriptions du médecin du travail, de culpabilisation des personnels sous RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). La CARSAT de Bretagne ne semble pas appliquer à elle-même ce qu'elle préconise dans ses formations sur les risques psycho-sociaux. Plusieurs agents, victimes ou non, ont confié leur sentiment de perte de sens totale du métier devant des processus qui s'automatisent de plus en plus. Les assurés sont évidemment mécontents de même, d'autant qu'un fort *turnover* impacte leurs conseillers : la CARSAT de Bretagne a ainsi fortement recours à des CDD de 6 mois. M. le député insiste sur l'écart flagrant entre les bonnes pratiques prônées par la CARSAT et les faits remontés par les agents à leur représentant. Il demande à ce qu'un diagnostic sérieux des pratiques de management à la CARSAT de Bretagne, sur le modèle de ce qui a pu être fait à France Travail qui souffre malheureusement des mêmes maux liés au sous-investissement dans les services publics. Il souhaite ainsi savoir quelles actions vont être engagées et selon quel calendrier, pour favoriser une gestion humaine du personnel de la CARSAT partout dans le pays, ainsi que pour abonder les budgets de cette structure qui, vu le vieillissement de la population, va être sursollicitée dans les prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Cadalen](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12657

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Travail et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2026](#), page 786